



Droit du travail indemnité chômage

Par lol78100

Si je suis salarié de ma propre entreprise et ensuite au chômage, je comprends qu'obtenir les indemnités chômages dépend de plusieurs critères.

Si je suis au chômage après avoir été en activité salarié chez un employeur tierce, les mois où j'ai cotisé comme salarié de ma propre entreprise sont-ils pris en compte dans le calcul des droits au chômage? je vous remercie

Nicolas